



OCCE AUTONOMES
& SOLIDAIRES

REGIE D' AVANCE

OCCE Coopérative Scolaire Centrale

Ecole.....

Adresse:.....

Versement effectué le

par la coopérative scolaire centrale

Montant du versement:€

Ce règlement a été effectué: en espèces
 par chèque

A partir du compte **OCCE Coopérative Scolaire** **CCP N°**
Centre **Chèque N°**

Au profit de M.....enseignant.. de la classe de
sur le compte (*intitulé, type, numéro*)

pour les activités coopératives de sa classe.

(à préciser, si nécessaire):

IMPORTANT

- Toutes les dépenses relatives à cette régie seront inscrites sur un cahier de comptabilité de classe OCCE. Les factures, reçus, tickets de caisse classés et numérotés seront joints à ce cahier.
- Le contrôle de cette régie et des justificatifs de dépenses se fera systématiquement tous les 3 mois par le mandataire.
- Tous les justificatifs de dépenses devront être remis au plus tard le dernier jour des classes.
- Le reliquat de la régie sera obligatoirement reversé à la Coopérative Centrale au plus tard le dernier jour des classes
- La régie ne peut pas excéder 150 € Elle est renouvelée autant que nécessaire si et seulement si les 150 € sont utilisés et les justificatifs fournis.

Signature du mandataire local
signataire du compte

Signature de M.....

Un exemplaire sera conservé en comptabilité et un autre exemplaire sera donné au régisseur pour le présenter en cas de contrôle.